



# RAPPORT D'ACTIVITES 2022

# Table des matières

Table des matières	2
Edito	3
1997-2022, 25 ans d'histoire(s)	4
2022 : Deux anniversaires à fêter	6
2023 : Nos chantiers	7
Témoignages	8
L'accompagnement par Mentor	9
<b>I Suivi individuel à l'autonomie</b>	<b>11</b>
A) Suivi social intensif – 12	
B) Retour sur les suivis individuels – 18	
C) Le projet «Tremplin» – 24	
D) Logement – 28	
E) Parrainage – 30	
<b>II Permanence sociale</b>	<b>33</b>
Permanence sociale – 34	
<b>III L'axe communautaire</b>	<b>39</b>
A) Introduction – 40	
B) Nos projets phares de 2022 – 43	
<b>IV Financements</b>	<b>47</b>
A) Partenariats avec le secteur privé – 48	
B) Banque alimentaire – 48	
C) Dons privés – 48	
D) Financements publics – 49	
<b>V Equipe</b>	<b>51</b>

## Edito

J'aurais aimé pouvoir vous annoncer une bonne nouvelle : notre mission à Mentor Escale est accomplie ! Il n'y a plus de jeunes qui, ayant traversé tant d'épreuves difficiles, arrivent seuls chez nous. Leurs familles ont réussi à les protéger, dans leur pays, contre la violence et la misère. Leurs droits élémentaires en tant qu'enfant sont respectés. La scolarité de tous les jeunes est assurée. Leur intégrité physique et morale est préservée et leurs choix de vie sont pris en compte...

Malheureusement, tel n'est pas le cas. Les jeunes exilés continuent d'arriver chez nous, souvent abîmés et désemparés avec, en revanche la volonté de réussir leur vie. Pour ce faire, ils ont besoin de l'appui que leur apportent leur assistante sociale et leur éducateur chez Mentor-Escale, mais aussi du regard bienveillant et encourageant de chaque aidant qu'ils rencontrent dans notre association afin de retrouver la confiance nécessaire pour déployer leurs ailes.

Derrière les chiffres et les descriptions d'activités de ce rapport, se profile chaque jeune qui a fréquenté notre maison en 2022 : tous différents

de par leur origine, leur culture, leur niveau d'instruction, leur histoire et leur personnalité. Ils sont venus chez nous déposer leur fardeau, leurs questions, leurs doutes, leurs joies, leurs chagrins, leurs ambitions et leurs échecs.

Chez Mentor-Escale, nous leur offrons l'écoute, des conseils, de l'accompagnement à une autonomie responsable et l'ouverture vers un réseau d'amis pour éviter l'isolement.

Je tiens à remercier la direction et les membres de l'équipe pour leur adaptabilité et leur persévérance dans l'accompagnement des jeunes, même ceux et celles qui posent des grands défis éducatifs et sociaux. Merci aussi aux autorités qui subventionnent nos activités et à nos mécènes. Grâce à eux, nous pouvons poursuivre l'œuvre si utile de notre association, sans laquelle tant de jeunes seraient livrés à eux-mêmes...

**François Casier**

Président du Conseil d'administration



## 1997 - 2022, 25 ans d'histoire(s)

En 2022, notre association a fêté ses 25 ans d'existence, petite rétrospective.

### 1993, les prémises : une rencontre

Suite à une rencontre fortuite avec un jeune Roumain hébergé au Petit-Château, François Casier, chef d'entreprise, découvre le monde des réfugiés. Il aide, de diverses façons, des Mineurs Étrangers Non Accompagnés (MENA). A ce moment-là, le sort des MENA ne préoccupe pas grand monde. Souhaitant développer son action, il prend contact avec le centre de santé mentale Exil. Il aide à la mise au travail d'un jeune Djiboutien et, touché par sa solitude et son besoin d'accompagnement, décide de le parrainer.

### 1995, création de l'asbl Mentor

François Casier monte avec Exil un programme de parrainage qui débouchera sur la création de l'ASBL Mentor. Le mentor est quelqu'un qui accompagne dans un voyage, aide à surmonter les obstacles. Le parrainage est conçu comme un accompagnement moral.

### 1997, de Mentor à Mentor-Escale

Au fil de l'expérience, on constate que les parrains se sentent souvent dépassés par les questions d'ordre administratif, social ou même psychologique auxquelles les jeunes sont confrontés lorsqu'ils quittent un centre d'accueil pour aller vivre seuls. C'est ainsi que naît l'idée d'un véritable service social. L'ASBL Mentor fusionne avec Escale, une association qui héberge une dizaine de MENA. Mentor-Escale se développe et peaufine son projet d'accompagnement de jeunes exilés. Des activités collectives sont organisées, le soutien scolaire est renforcé, un poste de coordination est créé.

### 1999, vers la création d'un système de tutelle pour les MENA

Mentor-Escale s'associe avec plusieurs institutions et ONG pour constituer la plateforme « Mineurs en Exil » dans le but d'échanger leur savoir-faire et de mener un travail de lobbying auprès des instances nationales et européennes. Un des fruits de ce travail est l'approbation, le 24 décembre 2002, de la loi-programme sur la tutelle des Mineurs Étrangers Non Accompagnés, dite loi Tabitha. Depuis 2004, les MENA arrivant en Belgique bénéficient d'un tuteur jusqu'à leurs 18 ans.

## 2012, Ouverture d'une antenne à Namur

Suite à la demande croissante d'accompagnement, une deuxième antenne est créée à Namur. Ensuite, en 2016, une nouvelle antenne ouvre à Liège, mais elle est malheureusement fermée en 2020.

## 2016, Création d'un nouveau programme

Le programme d'accueil en famille est lancé cette année là et aujourd'hui, ce programme est hébergé au sein de notre asbl soeur, Mentor Jeunes.

## 2020-2021, Covid-19 et réorganisation

L'année 2020 a secoué Mentor-Escale sur deux fronts : celui de la crise sanitaire et celui d'une crise institutionnelle.

2021 a été une année porteuse d'espoir pour l'association, année que nous débutons sur de nouvelles bases en nous recentrant sur notre activité principale : l'accompagnement des (ex)-MENA vers l'autonomie. Mais l'année 2021 a été à nouveau marquée par la pandémie qui a fortement affecté nos activités, comme beaucoup d'autres services sociaux.

## 2022, reconstruction post covid-19

Le travail de reconstruction se fait petit à petit, en nous adaptant à un contexte compliqué et mouvant et en gardant toujours comme priorité notre mission : accompagner les (ex-) MENA vers l'autonomie.

Dans cette optique, nous avons organisé fin 2021 et durant la première partie de l'année 2022, une analyse de risque qui a mené à de nombreuses pistes. Celles-ci ont été explorées tout au long de 2022 et continuent à être travaillées en 2023.

Nous avons également organisé un programme de mises au vert avec comme objectifs de consolider notre socle commun et notre projet, d'aller vers une amélioration continue, de fixer des stratégies pour naviguer dans un environnement changeant afin de mieux le connaître et de se donner les moyens de maintenir le cap.

Cette année de reconstruction se marque également par l'arrivée de nouvelles et nouveaux collègues et par la réorganisation de nos antennes avec l'engagement de deux nouvelles coordinatrices locales. 2022 rime aussi avec la reprise du communautaire qui se traduit dans les chiffres présentés plus loin dans ce rapport.

## 2022 : Deux anniversaires à fêter !

L'année 2022 a été marquée par un double anniversaire : les **25 ans** d'existence de **Mentor-Escale à Bruxelles** mais aussi les **10 ans** de **l'antenne namuroise**.

Quoi de mieux pour fêter ça que de convier **les jeunes** que nous accompagnons depuis toutes ces années ainsi que **les membres du CA** qui nous soutiennent dans nos activités ! Le 25 novembre 2022, une **grande fête** a été organisée à Namur. **Plus de 50 jeunes** de Namur et Bruxelles ont répondu présents à notre invitation. Ce fut l'occasion de nous remémorer de beaux souvenirs et de partager un bon repas tous ensemble. Certains ont poussé la chansonnette et d'autres ont dansé. Quelle ambiance !

Cette soirée nous a aussi permis de **mettre à l'honneur notre directrice**, Aurélie Fieremans, dans une vidéo avec le témoignage de collègues, de notre président François Casier et de jeunes qui ont croisé un jour sa route.



*Cette soirée fut une  
belle réussite !  
On recommence  
dans 10 ans ?*

## 2023 : Nos chantiers

### Poursuite du redéploiement de la permanence sociale et de l'axe collectif

Depuis 2022, grâce à l'assouplissement des mesures liées à la lutte contre le COVID-19, nous avons pu reprendre la permanence sociale sans rendez-vous dans nos locaux et organiser de nombreuses activités collectives sans restriction. Nous souhaitons réfléchir et ajuster les modalités de la permanence sociale et de l'axe collectif à la réalité de notre institution et des besoins exprimés par les publics rencontrés.

### Réflexion sur notre public cible

Il faut noter que notre public cible historique que sont les MENA et ex-MENA est un public en constante évolution et que nous devons sans cesse nous adapter aux besoins et demandes des jeunes, mais aussi du secteur. Nous observons depuis quelques mois une modification des besoins du public bruxellois et serons attentifs à l'adaptation de notre service à ces éventuels nouveaux besoins.

### Formation en santé mentale

Ces derniers temps, nous sommes confrontés à des jeunes souffrant de difficultés psychologiques plus ou moins importantes. Cela se manifeste par des mouvements d'humeur (du repli à l'agressivité), des difficultés à se projeter, à se mobiliser, des discours morbides, de la consommation d'alcool et/ou de stupéfiant, des difficultés de sommeil...

En tant que travailleurs sociaux, nous nous sentons démunis face à ces problématiques. Si nous pouvons nous appuyer sur nos supervisions pour élaborer autour de nos vécus, et également de notre réseau pour orienter les jeunes, nous constatons que ces réponses ne sont pas suffisantes. Ne fut-ce que parce que le transfert vers un autre service est un passage délicat, voire souvent difficile, pour les jeunes avec qui nous avons tissé un lien parfois très fragile. Nous aimerions, via une formation pour toute notre équipe, alimenter notre grille de lecture commune, renforcer nos compétences, pour pouvoir affiner notre accompagnement des jeunes en tenant compte de cette partie de leur vécu.

### Le logement

La crise du logement que connaissent les grandes villes a un impact indéniable sur les jeunes que nous accueillons. Cela résulte du manque criant de logements à prix modérés, mais aussi des très nombreuses discriminations dont les jeunes sont victimes. Nous souhaitons mener une réflexion ciblée sur cette problématique, chercher des pistes de solutions et activer d'éventuels leviers.

# Témoignages

## C'est quoi Mentor-Escale pour toi ?

*"Ce que je peux dire des activités communautaires c'est que ce sont des chouettes moments où je rencontre et retrouve d'autres jeunes avec qui je partage des moments de plaisir. Ça permet aussi d'apprendre à connaître et à découvrir d'autres cultures car on vient tous de pays différents. Aux activités il y a aussi les travailleurs de Mentor-Escale et ils sont toujours sympas.*

*Ça va faire deux ans que je suis ici et je veux encore y rester. Que je sois majeur ou mineur, peu importe, je vais continuer à venir, tout le monde est le bienvenu à Mentor-Escale. Si vous avez des problèmes, envie de vous changer les idées ou que vous vous ennuyez, vous pouvez toujours venir ici. Tous les mercredis ils organisent des activités super sympas pour nous. Voilà, je ne souhaite que du bonheur à Mentor-Escale !" Z. Nazari*

*"Depuis presque un an et demi, je suis à Mentor-Escale. Avant, je ne connaissais pas Mentor-Escale Namur, mais j'ai parlé avec ma tutrice qui m'a donné les infos et qui a pris un rendez-vous pour qu'on y aille ensemble. Une semaine après on y est allés ensemble. A ce moment-là, j'avais école l'après-midi et je suis venu après avec ma tutrice. On a rencontré trois autres madames. On a parlé un petit peu, et le premier rendez-vous est passé comme ça. Et après, j'ai pris un rendez-vous pour une prochaine fois. Avec Mentor-Escale, j'ai fait plusieurs activités, on est allés au cinéma, une fois au bowling et à Chevetogne pendant une semaine avec plein de gens.*

*On a fait beaucoup de choses. L'année passée on a couru les 20 kilomètres à Bruxelles, c'était une chouette activité. Mentor-Escale m'aide beaucoup pour les documents et les papiers, et avec le CPAS aussi. Quand j'ai besoin et que je ne comprends pas, je viens ici pour avoir de l'aide près de mon assistante. Je suis vraiment très très content de tout le travail ici, ils sont chouettes, ils sont trop trop chouettes. Ils aident vraiment bien, avec leur cœur. J'aime bien venir ici pour prendre de l'aide. Et merci à tous." Safi*



# L'accompagnement par Mentor

## Le suivi individuel, le collectif et la permanence

Mentor-Escale propose un modèle d'accompagnement de ses bénéficiaires centré sur le bien-être de chaque jeune considéré dans sa totalité, sa complexité et son individualité. Cette approche holistique vise à soutenir ces adolescents dans leur cheminement vers l'autonomie, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin et en les aidant à activer leurs compétences. Ce travail «d'empowerment» permet aux bénéficiaires d'apprendre graduellement à devenir des citoyens autonomes, responsables et épanouis.

Nous avons trois axes de travail : un suivi individuel à l'autonomie, une permanence sociale, un dispositif communautaire.

Le suivi individuel à l'autonomie offre un suivi intensif aux MENA et ex-MENA durant leurs premières années de vie en autonomie. Ce suivi englobe toutes les démarches sociales et administratives nécessaires à l'établissement d'une vie d'adulte. Une attention particulière est portée aux questions de scolarité et de formation, ainsi qu'à celles relatives au logement. De plus, nos logements "tremplins" permettent de proposer un accompagnement plus rapproché pour des jeunes particulièrement vulnérables. Enfin, le parrainage offre l'occasion à certains jeunes de tisser des relations privilégiées avec des citoyens.

Un accueil de première ligne permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse rapide de la situation, une orientation ou une prise en charge au sein de notre permanence sociale.

Le dispositif communautaire a pour vocation de soutenir les jeunes par le biais d'activités collectives



et d'une dynamique de groupe. Il permet à des jeunes d'origines, de cultures, d'âges différents de se rencontrer et d'apprendre à fonctionner ensemble dans la société qui les entoure. Il offre également la possibilité aux participants de faire de nombreuses découvertes (disciplines artistiques, ateliers créatifs, excursions dans différentes villes...) afin de développer leurs centres d'intérêt et d'enrichir leur quotidien. Il vise également à permettre aux jeunes de créer et développer leur propre réseau de soutien en favorisant les rencontres entre différents publics (MENA et non-MENA, bénéficiaires et professionnels...). Depuis 2019, nous sommes agréés comme groupement de jeunesse.



# | Suivi individuel à l'autonomie

## A) Suivi social intensif

En 2022, 122 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel à l'autonomie. Dans le cadre du suivi individuel à l'autonomie, nos assistantes sociales des antennes de Namur et Bruxelles ont effectué 2700 entretiens et démarches sociales avec les jeunes.

## Types d'entretiens et démarches

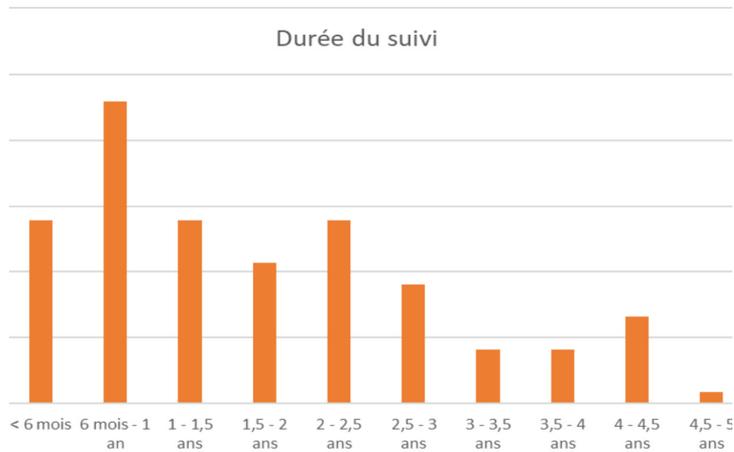
- Administratives (administrations communales, impôts, banques et assurances, aide pour effectuer un virement, ...)
- Aide matérielle (alimentaire ou autre)
- Bien-être
- CPAS (aide sociale, ISP, médiation de dette, compétence, évaluations, ...)
- Droit des étrangers (procédures de séjours, regroupement familial, passeport, nationalité belge, ...)
- Emploi / job étudiant (recherche, aide à la rédaction d'un cv, contact avec employeur, etc.)
- Justice (police, aide juridique, huissier, ...)
- Liens familiaux et sociaux
- Logement (recherche, entrée, sortie, logements sociaux, hébergement d'urgence, énergie, prime, etc.)
- Loisirs, culture, sport et vie sociale
- Santé (généraliste, santé mentale, spécialiste, matériel médical, ...)
- Scolarité et formation (détermination de projet, inscription, réunion des parents, soutien scolaire, bourse d'étude, contact enseignant ou éducateur, ...)
- Sécurité sociale (chômage, mutuelle, allocations familiales, ...)
- Vie quotidienne (télécoms, transports en commun, numérique, gestion du logement, gestion budgétaire, ...).

Ces démarches sociales peuvent s'effectuer dans **nos locaux** ou **en déplacement** au sein des administrations, **à domicile**, ...

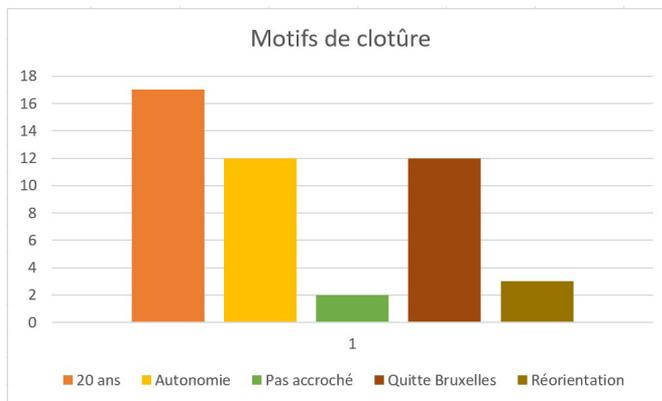
Notre accompagnement à l'autonomie se fait en fonction des besoins et de la demande du bénéficiaire, de son degré d'autonomie, de sa compréhension de la langue, de sa facilité à exprimer ses besoins et ses difficultés, de la « richesse » de son réseau, etc. Sa durée est donc extrêmement variable mais nous pouvons tout de même observer que :

- **6 mois** sont souvent nécessaires pour déterminer si un jeune est preneur du suivi et s'il accroche à ce que nous pouvons lui proposer ;
- Pour une partie des jeunes que nous accompagnons, **le cap des deux ans** est souvent celui où une clôture peut être envisagée ;
- Enfin, pour certains jeunes **plus fragiles**, l'accompagnement à l'autonomie nécessite **plus de temps** et nous adaptons donc la durée du suivi en fonction de leurs besoins.

Parmi les **122 suivis individuels** sur Bruxelles et Namur en 2022, **41 ont été ouverts durant l'année** et **81 étaient encore en cours au 31 décembre 2022**.

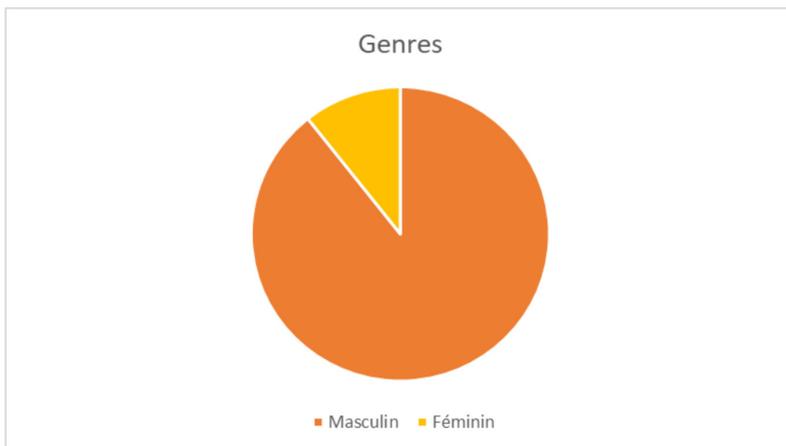


46 suivis ont été clôturés en 2022. Les motifs de clôture sont les suivants :

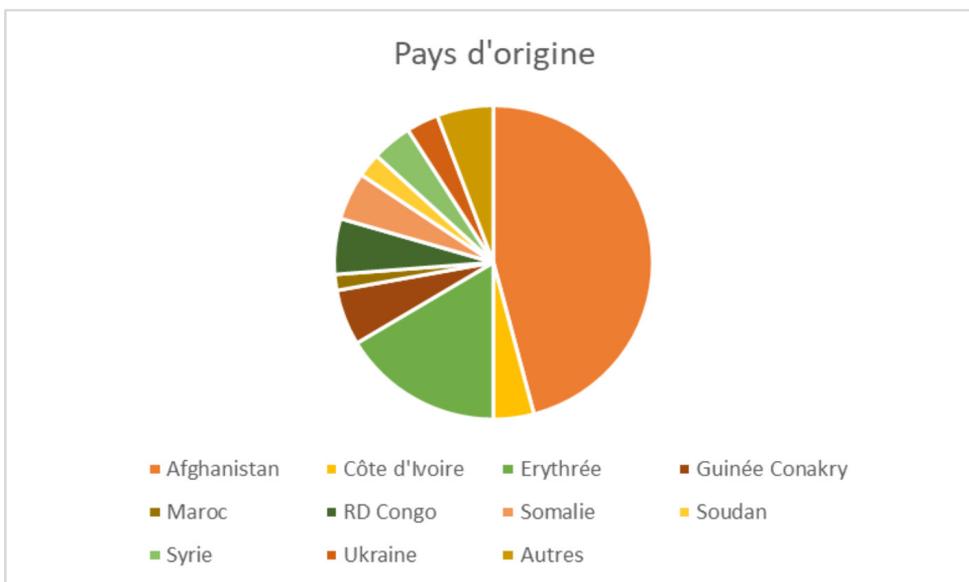




La majorité des jeunes suivis est de sexe masculin (89%) : nous avons accompagné 109 garçons et 13 filles.

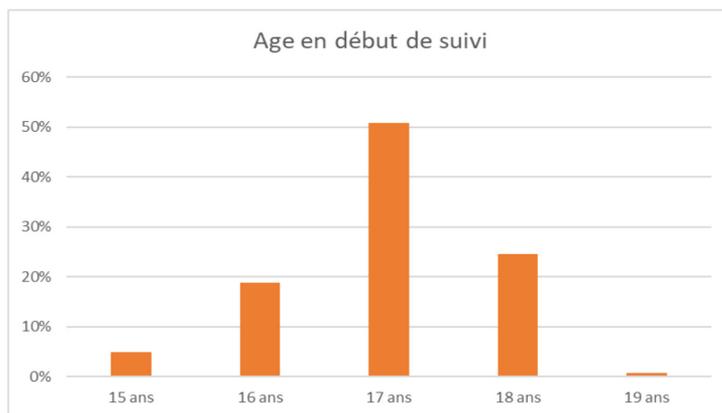


L'origine de nos bénéficiaires est diverse mais la majorité de notre public provient d'Afghanistan (46% des jeunes) et d'Erythrée (16% des jeunes).



Un peu plus de la moitié des jeunes accompagnés avaient 17 ans en début de suivi (51% des jeunes). Cela correspond souvent au moment où les MENA sont considérés par les structures d'accueil comme prêts à vivre en autonomie et qu'elles les orientent donc vers nos services.

Dans certains cas, la décision d'octroi de séjour tarde à arriver avant la majorité, il nous arrive donc de ne pouvoir commencer le suivi qu'après celle-ci. En 2022, cela a été le cas pour 26% des jeunes.



## B) Retour sur les suivis individuels

Trois suivis de jeunes sont présentés par leurs assistantes sociales référentes. L'importance du travail à la carte avec chaque jeune en fonction de ses besoins, de ses demandes et à son rythme apparaît bien dans ces récits. Ces trois textes illustrent la force du travail effectuée avec nos partenaires ainsi que la construction du réseau de soutien des jeunes.

**L**e jeune Daniel (prénom d'emprunt) a aujourd'hui 19 ans et vient d'Erythrée. Il est arrivé il y a quelques années chez Mentor-Escale après avoir vécu dans une famille d'accueil en Wallonie. À son arrivée chez Mentor-Escale, il a intégré un logement de transit vu son âge et sa fragilité pour sa mise en autonomie.

À sa demande, nous l'avons inscrit dans une école spécialisée en cuisine. Dès le départ, il n'a pas eu de difficulté à suivre ses cours en français grâce à son séjour passé dans une famille d'accueil. Cependant, nous avons remarqué qu'il manquait régulièrement ses cours...

Peu de temps après son installation au logement de transit, nous avons constaté qu'il avait besoin d'un suivi psychologique, voire psychiatrique. Nous avons donc mis en place un suivi avec nos partenaires d'un service de santé mentale.

Cette situation était difficile car Daniel devait suivre un traitement et ne gérait pas bien sa médication. Nous avons donc décidé de l'inscrire sur une liste d'attente pour un logement dans un habitat protégé spécialisé pour les jeunes en difficulté psychologique sachant que son séjour dans notre logement était temporaire.

Le jeune Daniel a tout de même dû quitter le logement de transit pour s'installer dans un logement privé, bien qu'il ne soit pas encore prêt pour une autonomie en raison de sa santé mentale fragile.

Après six mois dans le logement privé avec notre soutien et celui de nos partenaires, Daniel a finalement trouvé une place dans un logement en habitat protégé.

*“ Dès le départ, il n'a pas eu de difficulté à suivre ses cours en français grâce à son séjour passé dans une famille d'accueil. Cependant, nous avons remarqué qu'il manquait régulièrement ses cours...”*

Le suivi psychiatrique s'y déroule parfaitement, il prend correctement son traitement et il se porte très bien. Il suit également une formation qualifiante en cuisine via Bruxelles Formation. Il est très épanoui, souriant et participe à nos activités ■

**Z**ia (prénom d'emprunt) est un jeune Afghan âgé de 17 ans et demi au moment du début de l'accompagnement proposé par Mentor-Escale en début d'année 2022. Il bénéficie du statut de protection subsidiaire qu'il a obtenu en 2021. A cette époque, il résidait dans un centre d'accueil pour jeunes demandeurs d'asile de Fedasil. Après l'obtention de son statut de séjour, il a intégré une structure d'accueil de Caritas dans le cadre de son projet Youth in transit. Les jeunes devant quitter la structure à leurs 18 ans afin de vivre en autonomie, le projet Youth in transit de Caritas a fait appel à Mentor-Escale pour continuer l'accompagnement de Zia. Grâce à l'aide de son éducateur de Caritas et de sa tutrice, les bases de la vie en autonomie ont pu être installées mais Zia nécessitait toujours d'un accompagnement dans ses démarches administratives et sociales.

Il apparaît rapidement que Zia est un jeune qui se débrouille assez bien et progresse vite, mais qui a besoin de structure pour pouvoir construire un projet de vie. Il a beaucoup d'énergie et d'idées, mais est parfois un peu éparpillé dans celles-ci. Il a également besoin de soutien pour ses démarches administratives.

Certaines démarches qui peuvent paraître assez simples de l'extérieur peuvent rapidement devenir compliquées pour les jeunes qui doivent se familiariser avec la complexité du fonctionnement administratif du système belge. De plus, il faut tenir compte de la barrière de la langue. Même si les connaissances de la langue de beaucoup de jeunes sont suffisantes pour pouvoir se débrouiller dans la vie quotidienne (faire ses courses, se déplacer dans la ville, participer à des activités...), elles sont malheureusement parfois insuffisantes pour pouvoir faire valoir pleinement leurs droits auprès des instances administratives.

“ *Certaines démarches qui peuvent paraître assez simples de l'extérieur peuvent rapidement devenir compliquées pour les jeunes qui doivent se familiariser avec la complexité du fonctionnement administratif du système belge.* ”

Au niveau de sa scolarité, Zia avait suivi un an et demi de classe DASPA pour apprendre le français. En septembre 2021, il s'est inscrit dans une option restauration.

Ayant été peu scolarisé dans son pays d'origine et n'étant donc pas familiarisé avec le système scolaire belge, Zia a vite décroché. Heureusement, il a pu intégrer les cours proposés par Tchäï qui est un service d'accrochage scolaire pour les adolescents en situation d'exil.

En parallèle à mon accompagnement et à celui de Tchäï, Zia est également suivi par le service d'insertion socio-professionnelle du CPAS car il souhaite se concentrer sur une recherche d'emploi.

Etant assez autonome et disposant d'un réseau étendu sur lequel il peut s'appuyer, il finit par trouver un travail par lui-même comme commis de cuisine dans un restaurant. Ce travail est à temps partiel, mais Zia a bon espoir de trouver un autre travail à horaire plus complet.

Zia a déménagé fin 2022, le propriétaire du logement qu'il occupait précédemment étant un marchand de sommeil, situation malheureusement assez fréquente chez les jeunes qui peinent à trouver un logement décent à un prix abordable à Bruxelles. Une fois encore, Zia a réussi à trouver un logement à l'aide de son réseau d'amis.

Lors de ma visite dans son nouveau logement et suite à la discussion que j'ai eue avec lui, il s'est avéré que Zia se débrouille bien seul aujourd'hui. L'accompagnement plus « intensif » en suivi individuel n'est donc plus nécessaire.

En 2023, je pourrai mettre fin au suivi individuel tout en invitant Zia à se présenter à notre permanence sociale pour une aide plus ponctuelle dans ses démarches ■



**A**bdu (prénom d'emprunt) est venu la première fois chez Mentor-Escale accompagné de son travailleur référent de la troisième phase. Nous lui présentons notre service et son fonctionnement et l'invitons à se présenter un peu. Abdu va sur ses 18 ans, mais nous donne l'image d'un petit garçon. Il est grand et mince, très timide et toujours souriant. Nous sondons également quelles sont ses principales difficultés qui lui demanderont notre soutien. A la question « pour quoi as-tu besoin d'aide ? », il répond « pour tout ».

La première grande démarche que je fais avec lui est la finalisation du dossier pour sa demande de regroupement familial. La procédure est centralisée par un service juridique. Il manque certains documents et Abdu aura bientôt 18 ans, date limite pour remettre le dossier complet. Il souhaiterait que sa maman puisse le rejoindre avec une partie de sa fratrie. La situation semble mal engagée mais finalement la famille peut déposer les demandes juste avant ses 18 ans.

“ *Les cours de français sont complétés par l'apprentissage du permis et de la citoyenneté. Abdu prend petit à petit confiance en lui, il est plus à l'aise avec son français et s'exprime plus.* ”

En parallèle, j'essaie de remobiliser Abdu dans sa scolarité car il est en décrochage. Les premiers pas dans la vie en solo et le stress lié à sa famille lui font passer de mauvaises nuits. Il n'arrive pas à se lever le matin. De plus, il est très indécis sur son choix de formation qu'il pourra commencer après ses classes DASPA : peut-être éducateur, ou électricien, un autre jour il veut être pilote de ligne.

On prend les deux mois de vacances scolaires pour trouver un projet dans lequel il pourra s'investir : il commencera par suivre des cours de français langue étrangère pour ensuite entamer une formation professionnelle avec de meilleurs acquis. Il suit de manière régulière les cours depuis le mois de septembre. Les cours de français, sont complétés par l'apprentissage du permis et de la citoyenneté. Abdu prend petit à petit confiance en lui, il est plus à l'aise avec son français et s'exprime plus.

Abdu a pu rencontrer d'autres jeunes de sa communauté avec qui il passe du temps : il se construit un petit réseau. Il a également pu être mis en contact avec une famille de parrainage avec laquelle il passe des moments conviviaux. Il profite également de certaines activités bien choisies que Mentor-Escale organise : il y retrouve d'anciennes connaissances et crée de nouveaux liens.

Cela fait presque un an que j'accompagne Abdu maintenant. Je regarde en arrière et je vois qu'il a déjà pu intégrer un projet, qu'il s'y tient et qu'il y prend du plaisir. Notre manière de fonctionner est fluide, il me fait rapidement la demande d'un rendez-vous quand il souhaite que je fasse avec lui certaines démarches. Il n'a plus besoin de plusieurs rendez-vous par semaine comme au début car il peut prendre en charge certaines démarches.

“ *J’espère que les outils que mes collègues et moi donnons aux jeunes qui fréquentent notre asbl pourront leur faire atteindre leurs objectifs.* ”

Il est aujourd’hui toujours en attente d’une réponse pour l’arrivée de sa famille car il manque certains documents à son dossier, mais il gère de manière très responsable la communication avec sa famille et les choses avancent malgré tout. J’apprécie travailler avec Abdu, comme avec les autres jeunes. J’espère que les outils que mes collègues et moi donnons aux jeunes qui fréquentent notre asbl pourront leur faire atteindre leurs objectifs. C’est en tout cas ce que j’aime croire chaque jour où je prends mes fonctions chez Mentor-Escale ■



## C) Le projet «Tremplin»

Parmi les jeunes que nous accompagnons, certains sont encore plus particulièrement fragiles de par leur âge, leur santé physique ou mentale, leur maîtrise de la langue, .... Ces jeunes ne présentent pas un niveau d'autonomie suffisant pour pouvoir vivre en logement autonome non supervisé. Pour permettre à ces jeunes plus vulnérables de vivre une première expérience de logement et de se préparer à vivre seuls, l'antenne de Bruxelles propose le projet Tremplin.

Au début de l'année, le projet Tremplin comptait douze places, réparties dans huit logements. Ceux-ci sont mis à disposition grâce à différents partenariats.

- La FéBUL (une collocation à Ixelles pour trois jeunes). Trois jeunes ont bénéficié de ce logement en 2022.
- l'AIS Habitat et Rénovation (quatre studios individuels au sein du même bâtiment à Ixelles). Quatre jeunes ont bénéficié de ces logements en 2022.
- l'AIS Logement Pour Tous (un studio pour une personne également à Ixelles). Deux jeunes ont bénéficié de ce logement en 2022.
- Le CPAS de Forest (deux appartements pouvant accueillir deux jeunes chacun dans la commune de Forest). 4 filles et 2 garçons ont bénéficié de ces logements en 2022.

Il y a eu **250 visites de l'éducateur** dans les différents logements tremplins au cours de l'année 2022. **Sur les 15 jeunes** qui ont bénéficié du projet, **73%** sont des **garçons** contre **27 %** de **filles**.

**53%** d'entre eux sont originaire d'**Afghanistan**, **13%** de **Syrie**, **13%** d'**Erythrée**, **7%** du **Congo**, **7%** de **Guinée** et **7 %** d'**Ukraine**.

Le projet Tremplin a évolué tout au long de l'année. La méthode de travail et l'action avec les jeunes ont été alimentées par les **nombreuses mise au vert**.

Durant le mois de juin, nous avons décidé d'**harmoniser les conventions de collaborations** qui lient les jeunes au projet. Le but étant que tous les jeunes qui bénéficient du projet tremplin signent le même document et bénéficient de la même méthodologie de travail, peu importe le logement dans lequel ils se trouvent.

Une différence subsiste tout de même en ce qui concerne le projet de Forest notamment au niveau de la gestion budgétaire imposée aux jeunes.

## Partenariat avec le CPAS Forest

Initié fin 2010, celui-ci est organisé conjointement avec le CPAS de Forest dans le cadre d'un soutien de l'Aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les quatre places du projet sont réparties dans deux appartements de deux places chacun (un pour des garçons, un pour des filles) situés dans le même immeuble. Le projet intègre une dimension communautaire avec une organisation commune des courses et du nettoyage des logements.

L'organisation des repas collectifs n'a pas pu reprendre comme nous le souhaitions, en grande partie à cause de la situation sanitaire compliquée et encore bien présente en début d'année. Cependant, nous ne perdons pas de vue l'intérêt que ces moments procurent, tant sur le plan éducatif que dans la création de lien.

La durée du séjour à Forest est d'un an, bien qu'une éventuelle prolongation est envisageable dans certains cas.

## Fin du partenariat avec l' AIS Habitat & Rénovation

Durant l'été 2022, suite à la vente de l'immeuble par le propriétaire, le projet mené à la rue Jean d'Ardenne a pris fin. Les quatre jeunes qui y vivaient ont trouvé des logements privés.

Un jeune a intégré une collocation chaussée de Boondael qui est en contact avec Mentor-Escale, un est parti en Flandre, un autre a trouvé un studio à Koekelberg et le dernier a pu être hébergé chez des amis le temps de trouver une solution plus pérenne.

Le nombre de places pour le projet est donc passé de douze à huit à partir de septembre 2022.



## D) Logement

La crise du logement que connaissent les grandes villes, dont Namur et Bruxelles, a un impact indéniable sur les jeunes que nous accueillons. Cela résulte du manque criant de logements à prix modérés. Lorsque nous allons visiter un logement, nous sommes face à un grand nombre d'autres candidats locataires avec la même demande.

Tout au long de leurs recherches, les (ex)MENA font face à de très nombreuses discriminations (âges, origines, revenus,...). Contrairement à d'autres franges de la population, ils ne peuvent pas compter sur un proche qui pourrait se porter garant pour eux. Dès lors, les recherches se soldent rarement par une réponse positive.

Face à certains jeunes qui risquent de se retrouver à la rue, nous sommes obligés, non sans frustration de part et d'autre, de **réfléchir avec eux à des alternatives** le temps de trouver une solution : hébergement chez des amis, changement de projet, possibilité de passer par une structure type centre d'hébergement d'urgence pour sans domicile fixe.

Afin de les aider au maximum, en 2022, nous avons mené **diverses actions**. Ces actions viennent s'ajouter au projet Tremplin détaillé ci-avant.

## Accompagnement à la recherche logement

Nous proposons aux jeunes un accompagnement complet autour de la recherche de logement privé. Soucieux de mettre à leur disposition un maximum d'outils, nous travaillons avec eux les critères qui doivent guider leur recherche (prix, possibilité de domiciliation, etc.), la rédaction d'e-mail de candidature et le vocabulaire à adopter lors d'un appel téléphonique. Différents moyens de recherche sont expliqués pour favoriser l'accès à un logement.

Malgré tout, au départ, les jeunes ont parfois besoin de se confronter à la réalité, de se laisser séduire par de fausses annonces, pour se rendre ensuite compte du contexte et accepter d'ajuster leurs attentes. Aussi, nous tentons d'accompagner les jeunes lors des visites dans le double objectif de les sensibiliser aux point d'attentions à avoir, mais aussi de montrer aux propriétaires que le jeune est soutenu par notre service.

## Projet « Boondaël »

En 2018, nous avons mis en place un projet de collaboration mixte entre (ex)-MENA et jeunes étudiants/travailleurs avec un propriétaire nous ayant proposé des chambres à louer dans une maison située chaussée de Boondaël à Ixelles. Le projet garanti à la fois l'accès pour de jeunes réfugiés à un logement, tout en assurant un revenu locatif suffisant au propriétaire. Nous souhaitons également que le projet garantisse une mixité réfugiés/non-réfugiés dans le bâtiment. Le projet a abouti au début de l'été 2018, grâce à la collaboration entre Mentor-Escale et l'agence immobilière Dumont-Gestion. En 2022, trois jeunes ont partagé ce bien avec plusieurs étudiants et jeunes travailleurs.

Nous sommes prêts à reproduire cette expérience avec d'autres propriétaires afin d'ouvrir des pistes de logement pour les jeunes que nous accompagnons.

## E) Parrainage

Le parrainage à Bruxelles se fait aujourd’hui en partenariat avec l’ASBL Mentor Jeunes. A Namur, le projet est assuré par l’équipe en interne. La mise en lien entre des jeunes demandeurs et des familles volontaires est pensée comme un soutien affectif pour le jeune et une occasion de découvrir autrement la Belgique et de s’y ancrer plus durablement. C’est aussi un moyen d’étayer son réseau d’une manière conviviale et informelle, ainsi que de s’entourer de personnes relais.

## Le parrainage à Namur

À côté de ses axes principaux que sont le suivi individuel, la permanence sociale et le communautaire, Mentor-Escale développe de petits projets annexes tels que **le parrainage**. Ce projet permet de **mettre en relation** les **jeunes** que nous accompagnons et qui le souhaitent avec des **citoyens belges**. Familles avec enfants, personnes célibataires, retraités, ... toute personne qui marque un intérêt pour notre public et notre méthodologie de travail est la bienvenue.

Nous échangeons avec les jeunes intéressés par le projet sur leurs attentes qui peuvent être variables afin de mettre en place **le parrainage le plus adéquat** : soutien affectif, rupture avec la solitude, immersion dans un cadre familial, découverte de la Belgique, recherche d'un ancrage, moment d'évasion du quotidien, ...

Après **une** ou **deux rencontres** au sein de nos locaux **pour faire connaissance** avec le/la/les futur(e.s) parrain(s)/marraine(s), leur présenter notre association, notre projet et échanger sur leurs aspirations, nous nous rendons au domicile des personnes qui souhaitent se lancer dans l'aventure pour leur parler plus précisément du/de la jeune que nous avons l'intention de leur présenter par la suite.

**La dernière étape** du processus est de mettre **tout le monde autour de la table** : le jeune, la famille de parrainage et les intervenants de Mentor-Escale. Un moment que nous tentons de rendre le plus convivial possible malgré la tension qui peut parfois régner et qui, nous l'espérons, marque le début d'une belle relation et de riches échanges.

Le parrain/la marraine ne doit **pas se substituer au rôle du tuteur ou de l'intervenant(e) social(e)**. Nous sommes bien ici dans le domaine de l'affectif et de la réciprocité. Le parrain/la marraine est là pour partager des moments de détente avec le jeune, lui faire découvrir la vie et la culture en Belgique, lui permettre de rompre son isolement, ou encore pour le soutenir et l'écouter.

Les parrainages que nous accompagnons débouchent presque à chaque fois sur de belles histoires. Certains jeunes deviennent même membres à part entière de la famille, d'autres ont des contacts plus occasionnels, mais le principal pour nous est que **chacun se sente bien et s'épanouisse dans la relation**.

## Quelques chiffres

En 2022, nous avons suivi **dix situations de parrainage à Namur**. Au **1er janvier 2022**, **six** de ces parrainages étaient **déjà en cours**. **Quatre nouveaux** parrainages ont donc été lancés **en 2022**.

Sur les dix situations évoquées, **un parrainage** ne s'est **pas poursuivi** et **deux** ont évolué vers une **relation autonome**.



# II Permanence sociale

## La permanence sociale

Cet accueil permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse rapide de la situation et une orientation si nécessaire.

Si les travailleurs sont formés à la spécificité des MENA, ils disposent également d'une solide base d'accompagnement social généraliste.

## A Bruxelles et Namur

Au cours de cette année, **555 entretiens et démarches** ont eu lieu dans le cadre de la « permanence sociale ». Pour les **132 bénéficiaires inscrits à la permanence**, nous travaillons à la recherche de solutions correspondant à leurs besoins et à leur réalité. L'aide proposée varie en fonction de la situation : accompagnement dans les démarches, écoute, orientation, etc.

Parfois, le jeune est amené à se présenter plusieurs fois à la permanence sociale. Afin de veiller à la continuité du suivi, nous utilisons le programme **File Maker** qui prévoit une fiche signalétique par jeune et nous permet de **recenser les informations importantes et nécessaires**. Nous disposons également d'une adresse e-mail commune à tous les intervenants permettant de centraliser et suivre tous les échanges effectués par voie électronique.

Dans la mesure où nous ne pouvons répondre de façon adéquate à une demande plus spécifique, nous orientons alors le jeune dans un service qui pourra l'accompagner correctement dans ses démarches.

### Le profil des bénéficiaires

La permanence sociale est conçue principalement à destination de jeunes exilés âgés de 16 à 26 ans. En dehors de l'âge, le profil des bénéficiaires est relativement proche des profils du suivi individuel.

Comme pour les bénéficiaires du suivi individuel, notre public de la permanence sociale est très **majoritairement masculin (12 filles et 120 garçons)**. Cela s'explique en partie par le fait que les anciens bénéficiaires du suivi individuel, mais aussi leurs amis, fréquentent majoritairement la permanence sociale.

Cela se vérifie d'ailleurs dans une certaine mesure pour les pays d'origine : **les Afghans (50%), Erythréens (10%) et Guinéens (13%)** fréquentent majoritairement la permanence sociale, tout comme ils sont majoritairement bénéficiaires du suivi individuel à l'autonomie.

Concernant l'âge des bénéficiaires, contrairement au suivi individuel, la permanence sociale est très majoritairement sollicitée par des **personnes majeures (92%)**. Cela s'explique notamment par le fait qu'elle est fréquentée par nos anciens suivis individuels, qui reviennent avec certaines questions ponctuelles.

## A Namur

Les permanences sociales sont organisées **deux après-midis par semaine** : les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30, mais si nécessaire, les jeunes peuvent également prendre rendez-vous en dehors de ces horaires. Les permanences sont tenues à tour de rôle par les assistantes sociales de l'équipe.

Les jeunes inscrits à la permanence sociale de Namur bénéficiaient presque tous, en amont, d'un suivi individuel à Mentor-Escale. Grâce à la permanence sociale, ces jeunes continuent à avoir un point de chute en cas de besoin. Cela évite une rupture supplémentaire et permet **une transition plus douce dans leur parcours vers l'autonomie**. Ayant déjà une bonne accroche avec notre service et connaissant déjà l'équipe de travailleurs sociaux, les jeunes se sentent à l'aise et viennent plus facilement poser leurs questions.

Voici **quelques exemples** de démarches pour lesquelles les jeunes fréquentent régulièrement la permanence sociale de Namur : demande d'aide pour la rédaction de CV et de lettres, pour la compréhension de courriers, pour solliciter des étalements de paiement, pour diverses démarches en lien avec le CPAS et les allocations familiales, pour introduire des demandes de prime ADEL, pour compléter des formulaires, pour la prise de RDV, pour solliciter l'aide juridique, etc.

**Nous gardons à l'esprit de toujours faire les démarches avec le jeune afin qu'il puisse, à terme, les réaliser seul. En procédant de la sorte, le jeune crée autour de lui un réseau de services vers lesquels se tourner à l'avenir en cas de besoin.**

Certains jeunes découvrent notre permanence sociale par le bouche-à-oreille. Les activités communautaires organisées par l'antenne de Namur sont aussi souvent une porte d'entrée pour découvrir la permanence sociale et y recourir. L'inverse est également valable, les jeunes se présentant à notre service pour bénéficier de la permanence sociale, alimentent aussi le groupe des participants aux activités communautaires.

Nous observons que les jeunes se présentant au bureau pour la permanence sociale aiment aussi **passer du temps dans notre espace accueil** qui se veut chaleureux et accueillant. C'est l'occasion pour eux de rompre l'isolement en discutant avec des amis présents dans nos locaux ou de faire connaissance avec de nouvelles personnes. Des boissons chaudes, des jeux de société, un kicker, un ordinateur, ainsi qu'une connexion au wifi sont également mis à leur disposition.

# A Bruxelles

Chaque semaine, nous proposons **trois plages de permanence sans rendez-vous** à savoir le mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 14h à 18h. Si nécessaire, les jeunes peuvent également prendre rendez-vous en dehors de ces horaires. De la même façon qu'à Namur, le jeune est reçu par une assistante sociale qui se charge de répondre au mieux à sa demande.

Celle-ci concerne généralement des questions liées à **son quotidien, son rapport aux diverses institutions, sa santé** ou encore **ses perspectives d'avenir** en matière de projet social et professionnel.

## Illustration d'une situation traitée en permanence sociale à Bruxelles

Khalid (*nom d'emprunt*) s'est présenté au sein de notre service avec un morceau de papier indiquant notre adresse, valise à la main. C'est par la rencontre avec un autre jeune qui a l'habitude de fréquenter Mentor-Escale qu'il est arrivé jusqu'à nos locaux.

Khalid a 17 ans. Il est d'origine libyenne et déclare être arrivé en Belgique il y a à peine quelques jours. Cela fait plusieurs nuits qu'il se trouve dans la rue.

Nous supposons que le jeune n'a encore fait aucune démarche pour se déclarer MENA et lancer une procédure de protection internationale. Le jeune ne parle ni le français, ni l'anglais ; nous tentons de comprendre et analyser sa situation à l'aide d'une collègue parlant un peu arabe.

### Ce qui est mis en place :

- L'animateur propose de l'eau et de la nourriture à Khalid. Pendant ce temps, l'assistante sociale contacte le service des tutelles afin de signaler la présence d'un mineur vulnérable sur le territoire ;
- Avec le jeune, elle complète une fiche de signalement qu'elle renvoie immédiatement au service des tutelles chargé de trouver une place en hébergement d'urgence où il pourra passer la nuit ;
- De notre côté, nous contactons "SOS jeunes" et "Abaka", services pouvant accueillir ce type de public mais qui néanmoins sont complets ce soir-là ;
- Le service des tutelles nous rappelle en nous informant qu'il ne dispose plus d'aucune place dans tout le secteur et propose donc d'accompagner le jeune au commissariat ;
- Finalement, nous contactons un autre service avec lequel nous collaborons, accueillant et hébergeant des MENA. Celui-ci accepte de loger le jeune une nuitée ;
- Le lendemain Khalid devra se présenter à l'Office des étrangers afin de signaler sa présence et qu'il puisse être pris en charge par les services compétents ;
- Nous faisons appel à un traducteur afin de rassurer le jeune et de lui expliquer correctement toutes les démarches effectuées jusqu'alors et celles qu'il devra mener le lendemain ;
- Le jeune étant particulièrement vulnérable, nous décidons de l'accompagner jusqu'aux portes du service partenaire qui l'accueillera pour la nuit.



# III L'axe communautaire

## A) Introduction

Si le pôle de travail individuel prend une place importante au sein de notre institution, le travail sur le collectif est aussi primordial. Ces deux axes se renforcent mutuellement et s'enrichissent.

Les jeunes que nous accompagnons ont besoin de dispositifs communautaires, de lieux d'échange et de regroupement. L'espace accueil, les activités socio-culturelles, sportives, les fêtes, les camps, ... sont autant de dispositifs qui favorisent **le bien-être et l'émancipation des jeunes**.

Par l'axe collectif, nous cherchons à offrir aux jeunes les conditions nécessaires à leur **apprentissage d'une citoyenneté active, critique, responsable et solidaire**. Ainsi, les activités organisées sont autant d'occasions pour eux de pouvoir s'exprimer, réfléchir, développer leur estime d'eux-mêmes, apprendre à fonctionner avec d'autres jeunes venus de pays et de cultures différentes... Ces activités ont également pour but de prévenir les conséquences négatives de l'isolement, de combattre le repli sur soi et l'exclusion, de susciter l'élargissement et la diversification du réseau de chaque jeune tout en leur permettant de **découvrir la Belgique** et de favoriser leur **accès à la culture et aux loisirs**.

Enfin, notre travail vise tant l'éducation plus formelle grâce aux différentes séances de sensibilisation et de formation au grand public comme aux MENA, que l'éducation moins formelle via l'apprentissage par les pairs lors des moments d'échanges et de rencontres.

Concrètement, un **planning d'activités** (sportives, culturelles, solidaires, ...) est élaboré en début d'année, à l'aide des idées et contributions des jeunes (lors de discussions informelles, en fonction des activités précédentes ayant rencontré le plus de succès, etc.). Ce planning est flexible, chaque jeune est invité à proposer des modifications au gré de ses envies. Les activités du mois sont ensuite mises en avant via différents canaux : sur un tableau à l'accueil, sur les réseaux sociaux. Chaque semaine, les jeunes inscrits au communautaire reçoivent un SMS avec les activités de la semaine.

L'année 2022 fut marquée par un nouveau souffle post-covid qui a permis de relancer, de plus belle, les activités communautaires et les collaborations avec différents partenaires, tels que La Croix Rouge, Gratte, Singa, Fedasil et Collibri.

Grâce aux différents partenariats et à toute l'équipe de Mentor-Escale, la relance des activités communautaires poursuit son cours. Nous avons ainsi pu observer une **réelle augmentation du nombre d'activités et du taux de fréquentation** par rapport à l'année 2021.

Sur l'année **2022, 119 activités collectives ont eu lieu sur Namur et Bruxelles, auxquelles 125 jeunes ont participé**, autrement dit, **presque deux fois plus que l'année passée**.

## En tant que groupement de jeunesse agréé, nous structurons notre travail autour d'axes :

### Favoriser le vivre ensemble

Créer un lien de confiance avec chaque jeune afin d'étayer leur réseau tout en impliquant diverses catégories de citoyens et de professionnels.

### Renforcer la participation, l'implication et l'expression des jeunes

Mettre en place des actions qui suscitent, dès que possible, une participation active où chaque jeune pourra découvrir comment s'exprimer et s'impliquer.

### Comprendre et découvrir son environnement pour en devenir acteur

Mettre en place des actions favorisant tantôt la découverte de nouveaux horizons, tantôt une meilleure compréhension du fonctionnement de notre société afin que les jeunes puissent y prendre un rôle actif.

## Le profil des participants

Parmi les **125 jeunes inscrits à Mentor-Escale** ayant pris part aux activités collectives, on retrouvait des ressortissants de **12 pays différents**, dont une petite **majorité d'Afghans (50 % des participants)**. Les **garçons (116)** étaient également nettement plus représentés que les **filles (9)**.

## B) Nos projets phares de 2022

### Espace accueil

Cet espace informel est le lieu de prédilection afin de partager pour la première fois ses envies et ses idées. Y ont lieu de nombreuses rencontres entre des jeunes venant de pays et de cultures différents, ainsi qu'avec les travailleurs de Mentor-Escale, les bénévoles et nos partenaires. Du matériel tel que des ordinateurs, des téléphones, un kicker, une table de ping pong, des livres, des jeux de société, est à disposition des jeunes. La personne présente à l'accueil peut également proposer quelque chose à boire ou à grignoter aux jeunes.

En 2022 nous avons, sur les deux antennes, réalisé un travail de réappropriation de cet espace par et pour les jeunes.

Exemples de 2022 : peindre une fresque sur un des murs principaux, réaménager l'espace avec des canapés, des photos, des plantes, etc.



### Tomorrow voices

Cinq jeunes de Mentor-Escale ont participé à cette activité organisée par la Fondation Collibri du Groupe Colruyt. Pendant une journée, ils ont pu réfléchir avec les membres d'autres associations de jeunesse de Belgique (Boost et Yuka), mais aussi du reste du monde, sur le thème du talent et de l'alimentation durable et équitable.

A la fin de la journée, tous les jeunes participants avaient l'opportunité de monter sur scène pour y dévoiler leur talent. Deux jeunes de Mentor-Escale y ont d'ailleurs proposé un concert, accompagné à la guitare par Pedro, animateur de Mentor-Escale.



### Sports

Les activités sportives permettent de franchir plus facilement la barrière de la langue et offrent donc de bonnes occasions de créer un premier contact entre jeunes issus de pays différents. L'activité sportive phare de 2022 fut les 20 km de Bruxelles en collaboration avec Gratte. Des séances d'entraînements collectifs ont été organisées tout au long de l'année jusqu'au jour J durant lequel les jeunes de Mentor-Escale ont couru les 20 km avec les jeunes de Gratte.

## Activités solidaires

Plusieurs activités solidaires ont eu lieu sur Namur et Bruxelles, remportant un vif succès. Il semblerait que les jeunes de Mentor-Escale soient très réceptifs aux activités leur permettant de venir en aide à un autre public. Ceci leur permet de passer, le temps de l'activité, du statut d'aidé à celui d'aidant.

Exemples de 2022 : visite et moment de partage dans la Résidence Mélisande, maraude auprès de personnes sans-abris, etc.

## Activités en extérieur

Les activités en extérieur sont fondamentales pour permettre aux jeunes de découvrir d'autres environnements et d'interagir avec de nouvelles personnes.

Exemples de 2022 : une journée à la mer du Nord, un tour à vélo, une sortie au lac de Bambois, des promenades en ville ou en pleine nature, etc.

## Actis pédagogiques

En plus d'être destinées à créer du lien, certaines de nos activités sous-tendent un objectif pédagogique. De prime abord, les jeunes sont moins intéressés par ce type d'activité qu'ils jugent moins ludiques. Mais notre travail consiste aussi à leur permettre de développer un esprit critique, de développer leur citoyenneté et leur permettre une certaine forme d'émancipation.

Exemples de 2022 : réalisation d'un court métrage sur la thématique du racisme et de l'interculturalité avec la cellule XL-Liens, atelier permis de conduire, activité cuisine solidaire avec Dreamkitchen.



## Atelier cuisine

Le mercredi, il est de coutume à Mentor-Escale que les jeunes qui le souhaitent préparent un plat et le dégustent tous ensemble. Après la trêve imposée par le covid durant l'année 2021, cet atelier a bel et bien repris tout au long de l'année 2022, au rythme d'un mercredi par mois.



## Vacances en groupe

Chaque année nous organisons un ou des séjours avec les jeunes. En 2022, nous avons eu l'occasion d'en organiser 2 de 4 jours chacun. L'un s'est déroulé à Chevetogne et l'autre à Durbuy.

Ces moments de vie en communauté sont riches d'échanges interculturels et prônent le vivre et le faire ensemble.



## Sensibilisations

Pour tendre vers l'inclusion des MENA dans la société d'accueil, nous faisons également un travail sur la société en elle-même. Nous travaillons avec différents réseaux de professionnels et effectuons des actions de sensibilisation s'adressant à divers publics. Constatant un manque d'informations et nombreux stéréotypes qui circulent encore sur les questions migratoires et la réalité des MENA, il nous semble primordial de continuer à développer ces actions.

Exemple de 2022 : Sensibilisation dans les écoles secondaires.



## Partenariats

Après avoir traversé la période covid et ses nombreux confinements, Mentor-Escale a la volonté de renouer le lien avec ses différents partenaires. En 2022, plusieurs activités communautaires ont permis aux jeunes de partir à la découverte d'autres publics et d'autres structures, toujours dans une logique de leur permettre de construire un réseau personnel et de soutien.

Exemples de 2022 : Activités en partenariat avec La Croix Rouge, Singa, Gratte asbl, Fedasil, ...

## Activités créatives et d'expression

En 2022, les jeunes ont pu participer à différentes activités créatives et d'expression.

Exemple de 2022 : Réalisation d'un court métrage, un atelier de graff, un atelier de percussions ou encore la réalisation d'une fresque murale dans l'accueil de Mentor-Escale Bruxelles ...



# IV

# Financements

Les fonds de Mentor-Escale proviennent à la fois de subsides accordés à l'association par différents niveaux de pouvoir belges et européens, de dons d'entreprises et de particuliers ainsi que de recettes d'événements organisés par l'ASBL. Nous recevons également des aides matérielles sous forme de dons de nourriture.

Nos comptes sont audités par un réviseur d'entreprises.

## A) Partenariat avec le secteur privé

Plusieurs partenariats ont pu être développés en 2022 :

- La **Fondation Collibri du Groupe Colruyt** a apporté son soutien au projet autonomie de Mentor-Escale.
- L'opération de crowdfunding de Cap 48, **LabCAP48 with CBC**, nous a permis de financer nos camps d'été.
- La **Fondation Roi Baudouin** a soutenu le renforcement de nos outils de gestion.
- Le **Fonds Houtman** nous a permis d'offrir un cadeau de fin d'année aux jeunes que nous accompagnons.

## B) Banque alimentaire

La Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant ainsi que le Fond Européen d'Aide aux démunis FEAD nous ont offert des vivres non périssables.

Les jeunes qui ne disposent pas de revenus peuvent venir les chercher gratuitement chez Mentor-Escale.

## C) Dons privés

Cette année encore, Mentor-Escale a pu compter sur le soutien financier de donateurs privés.

## D) Financements publics

### En 2022, plusieurs organismes publics ont financé différents projets de Mentor-Escale.

- Le Ministère de l'**Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles** a soutenu, via le plan MENA, le suivi individuel à l'autonomie et le projet expérimental de logements de transit à Forest (4 places).
- Nous avons bénéficié d'une aide **ILI (Initiative Locale d'Intégration) de la Wallonie** pour l'accompagnement à l'autonomie des ex-MENA au sein de notre antenne de Namur, l'organisation d'une permanence sociale et d'un projet de parrainage.
- **La Région Wallonne** nous a également soutenus via une subvention facultative pour l'accompagnement à l'autonomie des MENA. Elle nous a enfin octroyé une subvention dans le cadre de la crise ukrainienne.
- La **Région bruxelloise** et **la Wallonie** nous ont octroyé des aides à l'emploi (APE, ACS).
- Dans le cadre de notre agrément comme groupement de jeunesse, la **Fédération Wallonie-Bruxelles** nous a octroyé, via le service de la jeunesse, une subvention supplémentaire à l'emploi.
- La **Commission communautaire commune (COCOM)** nous a accordé un agrément comme Centre d'Aide aux Personnes pour renforcer l'accueil et l'orientation de première ligne ainsi que le suivi individuel des jeunes. En 2022, ce soutien a été complété par un budget dans le cadre des subventions facultatives.
- Les **Fonds Maribel Social du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale** nous ont octroyé les fonds nécessaires à la rémunération de quatre travailleurs à temps plein.
- Les **Fonds sociaux du secteur Non Marchand fédéraux et bicommunautaires (FEBI)** nous ont permis de financer la supervision de l'équipe ainsi que des formations pour les travailleurs.
- La **Commune d'Ixelles** nous a soutenu pour nos frais de fonctionnement à Bruxelles.
- Le **CPAS de Namur** a soutenu un projet de football initié par un groupe de jeunes dans le cadre du subside Participation et Activation Sociale via le financement de la location de terrains de sport.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION WALLONNE



Aide à la Jeunesse



FeBi  
SANS VOUS VOUS EN VOUS



Wallonie



maribel  
socioculturel



Ixelles  
Elsene



RÉGION DE  
BRUXELLES-  
CAPITALE



CPAS Namur



# V Equipe



Au 31 décembre 2022, l'équipe de Mentor-Escale comptait 19 travailleurs ( 14 équivalents temps plein).

Les services généraux de l'asbl étaient composés d'une directrice, d'un responsable RH-Admin-Subsides, d'un responsable administratif et financier et d'une assistante administrative.

L'antenne de Bruxelles réunissait une coordinatrice, trois assistantes sociales, un animateur communautaire, un éducateur et une chargée de projets.

L'antenne de Namur était constituée d'une coordinatrice, de trois assistantes sociales et de deux intervenantes sociales (l'une étant également conseillère en prévention et l'autre en congé de maternité).

En plus de son équipe permanente, Mentor-Escale a accueilli plusieurs stagiaires et reçu le soutien de plusieurs bénévoles. Un tout grand merci à eux !





# MENTOR-ESCALE

Rue Souveraine 19  
1050 Bruxelles  
Tel. 02 505 32 32

Avenue Sergent Vrithoff, 141 bte 11  
5000 Namur  
Tel. 081 22 40 17

[info@mentorescale.be](mailto:info@mentorescale.be) / [infonyamur@mentorescale.be](mailto:infonyamur@mentorescale.be)